



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



concours d'innovation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 04/07/2022

FRANCE 2030 : 241 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE 2021/2022 DES CONCOURS D'INNOVATION DE L'ÉTAT

Le lundi 4 juillet 2022 s'est tenue la cérémonie de remise des prix des lauréats du Concours d'innovation 2021-2022. Sous le signe de l'accélération pour asseoir la souveraineté de la France, le Gouvernement a félicité et mis en lumière les 241 lauréats de l'édition 2022 du Concours d'innovation, tous volets confondus. A cette occasion, la vague 10 du Concours i-Nov a été lancée.

L'ÉTAT AUX COTÉS DES INNOVATEURS FRANÇAIS GRACE AUX CONCOURS D'INNOVATION DE L'ÉTAT

Dans un contexte économique particulièrement contraint, les entrepreneurs français font plus que jamais la preuve d'un dynamisme et d'une résilience de la France. Innovants et déterminés, ils continuent d'innover afin d'accélérer le développement économique en répondant aux défis sociétaux auxquels il faut faire face (écologiques, énergétiques, sociaux, humain).

L'État s'est donné pour priorité de faire de la France un pays leader en matière de création et de développement d'entreprises innovantes, à fort contenu technologique, et favorisant les transitions écologique, énergétique ou alimentaire, ainsi que la décarbonation de notre économie. Pour favoriser l'émergence de grands champions français à l'international et encourager l'esprit d'entreprendre dans la deeptech, les Concours d'innovation de l'État récompensent depuis 1999 les chercheurs et entrepreneurs sur tout le territoire.

ÊTRE AUX COTÉS DES ACTEURS À CHAQUE ÉTAPE DE L'AVENTURE ENTREPRENEURIALE

Le soutien de l'État, à travers France 2030 est un facteur déterminant pour les filières industrielles stratégiques, souveraines et soutenables. C'est également la marque d'un fort engagement auprès des entreprises via des financements, une labellisation reconnue et une communication renforcée.

FRANCE 2030 OPÉRÉ POUR
LE COMPTE DE L'ÉTAT PAR :



bpifrance

Le Concours d'innovation se décline en 3 volets complémentaires :



Les concours d'innovation c'est :

+4000
LAURÉATS



**Un accompagnement
personnalisé :**
mentorat, leaning
expedition



Un soutien financier
selon les projets
et de différents types



**Un réseau de
chercheurs,
d'entrepreneurs
et d'administrations**

UNE CÉRÉMONIE SOUS LE SIGNE DE L'ACCELERATION AYANT PERMIS DE SELECTIONNER 241 LAURÉATS



Le volet i-PhD, lancé en 2019 par le Gouvernement en partenariat avec Bpifrance, et s'adressant aux jeunes chercheurs, se situe en amont du continuum de concours. Il vise à valoriser leurs travaux pour créer ou co-créeer des startups en rupture technologique, en lien avec les structures de transfert de technologie et les laboratoires de recherche publique. **36 projets parmi les 57 dossiers reçus, sont cette année lauréats du concours d'innovation volet i-PhD, dont 10 Grands Prix.** Chaque lauréat bénéficiera, outre une mise en visibilité, d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet (mentorat, accès privilégié à la bourse French Tech avec un seuil d'intervention bonifié, temps forts immersifs dans l'écosystème deep tech, outils de promotion pour les Grands Prix).

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-PhD,
consultez le palmarès des [lauréats i-PhD 2022](#)



Le volet i-Lab du concours valorise quant à lui les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprises de technologies innovantes. Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en partenariat avec Bpifrance, il finance les meilleurs projets de recherche et de développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant, grâce à une aide financière importante (jusqu'à 600K€ par projet, pour un budget de 26 M€ au total) et un accompagnement adapté. En 23 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs *deep tech*. Pour l'édition 2022, le jury d'experts a distingué **78 lauréats parmi les 395 candidatures reçues au concours national, en particulier dans le domaine de la santé, du numérique et de la mécanique.**

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-Lab,
consultez le palmarès des [lauréats i-Lab 2022](#)



Le volet i-Nov soutient des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française portés par des start-ups et des PME, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 1 et 5 millions d'euros, et de contribuer à l'accélération du développement et de la mise sur le marché de solutions innovantes, à fort contenu technologique. Co-piloté par le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et opéré par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, **ce concours mobilise jusqu'à 80 M€ par an de France 2030 autour de thématiques comme la révolution numérique, la transition écologique et énergétique, la santé, la sécurité, etc. Au total, pour les vagues 7 et 8 du concours, 127 lauréats ont été distingués pour un montant total de 80,1 M€.**

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-Nov,
consulter le palmarès des [lauréats i-Nov Vague 7](#) et [i-Nov Vague 8](#)

OUVERTURE DE LA 10ÈME ÉDITION DU CONCOURS I-NOV : 4 THÉMATIQUES

Dans la continuité des vagues précédentes, la 10e vague du concours i-Nov vise à soutenir des projets innovants portés par des start-up et des PME et à favoriser l'émergence d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Pour cette édition, 4 thématiques sont définies :

- 1** Numérique
- 2** Santé
- 3** Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- 4** Energies, ressources et milieux naturels

Le périmètre et les orientations retenues pour chacune des thématiques sont détaillées dans le cahier des charges.

**Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 28 septembre 2022
à 12h00 (midi heure de Paris) sur le site de Bpifrance :**

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

LISTE DE TOUS LES LAURÉATS 2021/2022

(par ordre alphabétique)

I-PHD 2022

AGROINNOV	FOMCAP	NCODIN
AID'BC	FRIPHARM-STAB	NIJTA
ANAX	FUELSEA	OPTIMO
AUTONOM	HILEORES	ORAKL
CAMATISS	HPS	PHONIX HEALTH
CAUSTIX	IMMUNITAU	PROJET OPTHYSOURCE
CO-IDEA	IMPACTOR	REALSPAWN
DEEPCARE - MALARIS	KAIROS DISCOVERY	REOSURF
DEEPCROSS	LUCHROME	SONOMIND
DIONYMER	MENTAL	STENTOLOGY
ENEVILLE	MIMECODR	SYNCLOCK
FLUONIR-II	MYTISSUE	SYNEBIO

I-LAB 2022

ADAONE	EMAGINA	PRECRIME-PHASE2
ADLIN STACK	EMGLEV	PROJET MYOTACT
ADMIR	ENGINN TECHNOLOGIES	QMIC
AIRNITY-ILAB	ENTROVIEW2022	QOSMOS
ALLOGENICA-I-LAB	EVER DYE	REEFPULSE
ALO	HANABI-ILAB	REEV
ARGUIDING	I-THER PLATFORM	REFINE&FROM
ASTRACHAIN OMNICLOUD	ICAP	RESOLVE STROKE
AXARO.AI 2	INNOVA PDM	REVIVAL BIONICS
BAIO-DX	INVENIS BIOTHERAPIES	S2S
BIPER TX-BPR001-002	IPCURE ORIGINAL	SCORE BIO
BLUEFINS_2022	KAIROS DISCOVERY	SILINA
CAELI ENERGIE 2022	LOBX	SNOWPACK_2022
CCW	LOVALTECH	SPARK CLEANTECH 2022
CELLVISION+	MARCO - TS COMPO	STROMALEAD 22
CHARA PRAIDICT	MEPTDVCM	SUBSURFACE2.0
CHIPIRON22	METANIL	TARIAN
CIXTEN	MIURA	TASTY-LIPIDS
COBOX TENSION	MOBI57	TWINICAL
CORONARY EXPERT 2022	MUODIM	URBANLOOP- CONVOI
CURE-HD	NEXTSPEK	V4 AQUA
CYBERSMARTLEARN2022	OHM BOX	VIBIS
DLINK	OPEN5G	VOICE-ONE
DROSOMOUCHE	PHAGOS	WELINQ
ECOASAP	POLYGON	WOODTECHNO
EDGE IA	POROLOG	WYES SAS

I-NOV 2021 – VAGUE 7

ADVANCED BIODESIGN	HY-GÉNÉRATION	PRIMAA
ADYOULIKE	INIT ML	PROTERA
AGENT	INNOVAFEED	PURECONTROL
AITENDERS	ITINSELL	QUBIT PHARMACEUTICALS
ALGAMA	KAIKO	SAS
ANTHROPI	KEEN EYE TECHNOLOGIES	SCIBIDS TECHNOLOGY
APIX ANALYTICS	K-RYOLE	SEAMLESS WAVES
AUDENSIEL HEALTHCARE	LEFT ANGLE	SIKIWIS
AVATAR MEDICAL	LUOS ROBOTICS	SOLICAZ
BIODIS	MAZEDIA	SUB C MARINE
C4DIAGNOSTICS	ME CONCEPT	SYLVABOT
CARDIORENAL	MICROPEP TECHNOLOGIES	SYNAPSE DEVELOPPEMENT
CRYPTONEXT	MOB-ENERGY	TAXYMATCH
DEMBOOST	MOVIECHAINER	UMIAMI
DIABELOOP	MYCOPHYTO	UWINLOC SAS
DIGIMOBEE	NEOTRUCKS	VETOPHAGE
EMISSIVE	NEURALLYS	VIANOVA
FAIRBRICS SAS	NEWHEAT	WAYS
FARM3	NXO ENGINEERING	WISE-INTEGRATION
FINX	O2D SARL	WIZAMA
FRANCE AUTOPARTAGE	OCCIDEV	WORLD GAME
GENE&GREENTK	OCEAN DEVELOPPEMENT SARL	YOLE DEVELOPPEMENT SA
GREENOV-ITES	ONCODIAG	ZAION
HOOMANO SAS	POPS FRANCE	ZE ENERGY

I-NOV 2021 – VAGUE 8

ACTRONIKA	LACLAREE
AQUASYS	LOGIROAD
ARKHN	MANASLU ING.
ATELIER DARUMA	MINMAXMEDICAL
BHEALTHCARE	MUANCE
BIG DATA SANTE	PANDASCORE
BUILDRZ	PICTIA
CAP 2020 - CONSULT	PIXPOLE SAS
CARDIAWAVE	R&D VISION
DAREWISE ENTERTAINMENT	SAS GEOSYS
DARK MATTERS SOLUTIONS	SAS SPINALCOM
ECLORE ACTUATORS	SAS WONDERWOMALT
ELZEARD	SOGILIS
EPIGENE LABS	SPARE PARTS 3D SAS
EYELIGHTS	SPIDEO
FEBUS OPTICS	STAGE 11 SAS
FIBERMATRIX	STIRWELD
FLUOPTICS	TECH4TEAM
GAIAR	TWICE.AI
GEOSOPHY	UPCYCLEA
GREENMETRICS SAS	WABEL
HEEX TECHNOLOGIES	WINK SAS
HEURITECH	
HINLAB	
HIRONDELLE MEDICAL	
IDEQUANET	
INFINITE SQUARE	
INTENSCITY	
JAPET MEDICAL DEVICES	
JIMMY ENERGY SAS	
KERMAP	
KOCLIKO	
LA VINGT-CINQUIEME HEURE	
DISTRIBUTION	

Contacts presse :

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Ministère de la Transition Energétique
presse@ecologie.gouv.fr

Ministère de la Santé et de la Prévention
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
presse-mesri@recherche.gouv.fr

Ministère de la Culture
service-presse@culture.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

ADEME
01 58 47 81 28
ademepresse@havas.com

Bpifrance
01 41 79 85 38
laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.bpifrance.fr @Bpifrancepresse

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr @ademe